

JOURNAL  
COMMUNAUTAIRE

Le  
de  
St-Philémon

VOLUME 38, MAI 2020

Merci à l'équipe d'assemblage pour mars 2020:

Thérèse Bélanger  
Lisette Boutin  
Simone Chabot

Jeanne-D' Arc Noël  
Marie Rochefort  
Gisèle Therrien



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-PHILÉMON



L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

Diane Labrecque  
Anne Mathieu  
Gisèle Therrien

L'ÉQUIPE D'IMPRIMERIE

Gisèle Therrien  
418-469-2666

*Bonne fête des mères !*



Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020. Les textes dans « Le Lien » doivent être signés par leur auteur. Le journal se réserve le droit de refuser toute lettre à caractère libelleux, de la corriger ou de l'abréger. De plus, le journal n'assume aucunement la responsabilité des idées émises.

**EN CAS DE FEU,  
APPELEZ LE 9-1-1  
EN TOUT TEMPS.**

Date limite pour remettre vos articles:  
Lundi le 1 juin 2020.

\*\*\*\*\*

Date de sortie du prochain journal:  
Mardi le 9 juin 2020.

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILÉMON

Adresse site internet : [www.saintphilemon.com](http://www.saintphilemon.com)

Adresse bureau municipal : 820 rue Therrien

Adresse complexe municipal : 1531 rue Principale

Adresse centre sportif : 1486 rue des Loisirs

La réunion du conseil municipal se tient dans la salle du complexe municipal à 20 heures le premier lundi du mois, sauf le mois de janvier, c'est le deuxième ou le troisième lundi.

Adresse électronique : [info@saintphilemon.com](mailto:info@saintphilemon.com)

Téléphone : 418-469-2890 Télécopieur : 418-469-2726

Téléphone : 418-469-2870

Téléphone : 581-332-1027

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2020

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par René Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

Les membres du conseil étant tous présents, ils consentent unanimement à ce que le sujet suivant soit ajouté, traité et discuté lors de la présente séance, en plus de ceux indiqués à l'avis de convocation :

8.1 Nomination au poste de lieutenant au service incendie.

### **3. SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO : 298-2005**

**ATTENDU QU'**une assemblée de consultation publique a été tenue le vendredi 28 février 2020 pour présenter le projet de règlement modifiant le règlement de zonage;

**ATTENDU QUE** certaines modifications doivent être apportées au premier projet de règlement;

Il est proposé par Marilyn Therrien-Jolin et résolu à la majorité des conseillers, que le conseil municipal adopte le second projet de règlement modifiant le règlement de zonage, lequel comporte des modifications.

**Pour : Steve Mercier, Benoit jr. Talbot, Roger Noël, Yvan Laflamme et Marilyn Therrien-Jolin;**

**Contre : René Lévesque**

### **4. MODIFIER LES MODALITÉS DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES**

**ATTENDU QUE** le Règlement numéro 405-2020 prévoit que les intérêts, au taux de 7 % et les pénalités, au taux de 5 %, soit un taux combiné de 12 % l'an, s'appliquent pour l'année financière 2020 sur tout solde dû et impayé à la date d'échéance;

**ATTENDU QUE** selon les dispositions de l'article 981 du Code municipal du Québec et de l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité peut décréter par résolution un taux d'intérêt différent et une pénalité différente, à toutes les fois qu'elle le juge opportun ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Philémon désire venir en aide à ses contribuables en raison de la situation exceptionnelle créée par la crise de la COVID-19 et selon les consignes des derniers jours édictées par le Gouvernement provincial ;

**ATTENDU QUE** le premier versement de taxes municipales vient à échéance le 2 avril 2020 et le deuxième versement le 2 juin 2020 ;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Steve Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers,

1<sup>o</sup> Que les taux d'intérêts et pénalité du règlement numéro 405-2020, sont suspendus et sont fixés à 0 % pour la période entre le 2 avril 2020 et le 2 juin 2020;

2<sup>o</sup> Que cette décision pourra être révisée selon l'évolution de la situation.

## **5. PROJET DE RÉFECTION DE LA CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE SUR LA RUE PRINCIPALE – AVISER LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

**ATTENDU QUE** le plan d'intervention de la municipalité a été révisé en février 2020, par la firme d'ingénieurs WSP, suite à l'inspection des conduites d'égout sanitaire effectuée en octobre et novembre 2019 par la firme Véolia;

**ATTENDU QUE** dans le secteur de la rue Principale (route 281), les conduites d'égout sanitaire sont en béton armé et datent de 1973 et les conduites d'aqueduc sont en fonte ductile datant de 1973;

**ATTENDU QUE** l'inspection de la conduite d'égout sanitaire a révélé plusieurs défauts structuraux et fonctionnels;

**ATTENDU QUE** pour la conduite d'aqueduc, bien qu'aucun bris n'ait été répertorié, la durée de vie restante est estimée à 13 ans;

**ATTENDU QUE** selon le plan d'intervention, certains tronçons de la conduite d'égout sanitaire de la route 281 ont été identifiés comme étant prioritaires et nécessitant un remplacement;

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports du Québec a un projet de réfection de la chaussée de la route 281 (rue Principale), ce projet est en planification seulement;

Il est proposé par Benoit jr. Talbot et résolu à l'unanimité des conseillers, que la municipalité avise le Ministère des Transports du Québec qu'elle prévoit effectuer le remplacement de la conduite d'égout sanitaire sur certains tronçons de la route 281 (rue Principale), tel que recommandé dans le plan d'intervention, et désire réaliser les travaux conjointement avec le Ministère des Transports du Québec.

## **6. DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS - LUMIÈRE SUR LA ROUTE 216 PRÈS DU RANG SAINT-ALFRED POUR SIGNALER L'ARRIVÉE D'UN VÉHICULE**

**ATTENDU QUE** l'installation d'un miroir extérieur près de l'intersection de la route 216 et du rang St-Alfred n'a pas été un succès, ça n'a pas répondu aux attentes de la municipalité;

**ATTENDU QUE** le problème de manque de visibilité est toujours présent pour les conducteurs désirant sortir du rang St-Alfred et se diriger sur la route 216;

Il est proposé par Roger Noël et résolu à l'unanimité des conseillers, que la municipalité demande au Ministère des Transports du Québec d'installer sur la route 216 près de l'intersection avec le rang St-Alfred, un système de lumière clignotante qui s'active quand un véhicule arrive par la route 216.

## **7. DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR AVOIR L'AUTORISATION DE REFERMER LA DIGUE SITUÉE PRÈS DU CAMPING SAINT-PHILÉMON**

Il est proposé par Yvan Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers, de faire une demande au Ministère des Transports du Québec afin d'avoir l'autorisation de refermer la digue située près du Camping St-Philémon, laquelle avait dû être ouverte lors de l'inondation en décembre 2018.

### **7.1 DEMANDE AUX PROPRIÉTAIRES DU CAMPING ST-PHILEMON**

Il est proposé par Roger Noël et résolu à l'unanimité des conseillers, de faire une demande aux propriétaires du Camping St-Philémon pour avoir l'autorisation de passer sur leur terrain pour aller réaliser les travaux requis afin de refermer la digue et reprendre les roches qui avaient été placées sur le terrain du camping.

## **7.2 MINISTÈRE DES TRANSPORTS – DEMANDE POUR DÉPLACER UN PONCEAU SITUÉE SUR LA ROUTE 216 PRÈS DU CAMPING ST-PHILEMON**

Il est proposé par Roger Noël et résolu à l'unanimité des conseillers, de faire une demande au Ministère des Transports du Québec afin que le ponceau situé sur la route 216, près de l'entrée du Camping St-Philémon, soit déplacé plus à l'ouest, à la limite du terrain du camping et le terrain voisin, le lot 4 128 306, afin que l'eau qui se retrouve sur le lot 4 128 306 lors d'un embâcle dans la rivière, puisse traverser la route 216 au lieu de se diriger sur le terrain du camping.

## **8. PÉRIODE DE QUESTION**

La période de question est annulée en raison de la tenue de la séance à huis clos.

## **8.1 NOMINATION AU POSTE DE LIEUTENANT AU SERVICE INCENDIE DE SAINT-PHILEMON**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu trois candidatures pour le poste de lieutenant au service incendie;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection a tenu les entrevues avec les trois candidats le jeudi 5 mars 2020;

**ATTENDU QUE** les membres du comité de sélection en sont arrivés à une recommandation unanime du candidat à choisir;

**ATTENDU** la recommandation faite par le comité de sélection.

Il est proposé par René Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers que la personne retenue pour le poste de lieutenant au service incendie soit M. Benoit jr. Talbot, et qu'il devra s'engager à obtenir la certification d'officier non urbain (ONU) dans les délais prescrits par la loi.

Levée de la séance à 20h40 sur proposition de M. Benoit jr. Talbot.

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE - TENUE A HUIS CLOS**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marilyn Therrien-Jolin et résolu à l'unanimité des conseillers, que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale puissent y participer par vidéoconférence.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Benoit jr. Talbot et résolu à l'unanimité des conseillers, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

## **3. ADMINISTRATION**

### **3.1 ADOPTION PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 2 MARS 2020**

Il est proposé par Benoit jr. Talbot et résolu à l'unanimité des conseillers, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 soit accepté tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **3.1 ADOPTION PROCÈS-VERBAUX SÉANCES DU 30 MARS 2020**

Il est proposé par Steeve Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers, que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2020 soit accepté tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **3.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Steeve Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil municipal, en date du 6 avril 2020, dont le montant total est de 261 198.62 \$, et d'autoriser la directrice générale à les payer.

### **3.3 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 405-2020 AFIN D'ABROGER LE TAUX D'INTÉRÊTS ET PÉNALITÉ**

Le conseiller municipal M. Yvan Laflamme, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption, un règlement modifiant le règlement 405-2020 afin d'abroger les taux d'intérêts et pénalité. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

### **3.4 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT VISANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE SUR LA ROUTE DU MASSIF DU SUD ET DU RANG ST-ALEXIS**

Ce point est remis à une prochaine séance du conseil.

### **3.5 DÉPLACEMENT DE LA SÉANCE DU MOIS DE MAI 2020**

**ATTENDU QUE** la date de la séance du conseil municipal du mois de mai 2020 a été déplacée au lundi 11 mai au lieu du lundi 4 mai, par la résolution 2020-03-04;

**ATTENDU QUE** le colloque de la MRC de Bellechasse qui devait se tenir du 30 avril au 2 mai 2020, a été annulé, étant la raison du déplacement de la date de la séance du conseil municipal;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal peut apporter une modification au calendrier, et ce, par résolution (art. 148 et 148.01 C.M.) ;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Benoit jr. Talbot et résolu à l'unanimité des conseillers, d'apporter une modification au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020, afin que la séance prévue le lundi 11 mai soit déplacée au lundi 4 mai 2020 ;

Qu'un avis public de la présente modification soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

## **4. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

## **5. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / HONORAIRE PROFESSIONNEL**

## **5.1 WSP – HONORAIRES PROFESSIONNELS – MISE À JOUR PLAN D'INTERVENTION II**

Il est proposé par Roger Noël et résolu à l'unanimité des conseillers, d'autoriser le paiement des frais d'honoraires professionnels de la firme WSP, au montant de 3 736.69 \$ (taxes incluses) pour la mise à jour du plan d'intervention; que cette dépense soit affectée au compte 02-130-00-411-00.

## **5.2 FONDATION CANADIENNE DU REIN**

Il est proposé par René Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers, d'autoriser le versement d'un montant de 50 \$ à la Fondation canadienne du rein, comme aide financière pour l'année 2020; que cette dépense soit affectée au compte 02-701-90-972-00.

## **6. TRANSPORTS**

### **6.1 SUBVENTION AIRRL – TRAVAUX RÉFECTION VOIRIE ROUTE DU MASSIF DU SUD ET RANG ST-ALEXIS**

Le Ministère des Transports du Québec informe la municipalité qu'il lui accorde une aide financière maximale de 500 000 \$ pour le projet de réfection de la route du Massif du Sud et du rang St-Alexis, dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet AIRRL.

### **6.2 PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS - INSPECTION DE PONCEAUX**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Philémon a déposé une demande de subvention dans la cadre du « Programme de gestion des actifs municipaux » de la Fédération canadienne des municipalités;

**ATTENDU QUE** la demande de subvention soumise a été approuvée par la Fédération canadienne des municipalités;

**ATTENDU QUE** ce projet est réalisé conjointement avec le service d'infrastructures de la MRC de Bellechasse;

**ATTENDU QUE** le service d'infrastructures de la MRC de Bellechasse a procédé à des demandes de prix en fonction des priorités que nous avons établies dans notre demande de subvention;

**ATTENDU QUE** sous la recommandation du service d'infrastructures de la MRC de Bellechasse nous sommes à l'étape d'octroyer le contrat pour l'inspection de ponceaux;

**EN CONSÉQUENCE,** Il est proposé par Roger Noël et résolu à l'unanimité des conseillers,

1° Que suite à la recommandation du service d'infrastructures de la MRC de Bellechasse nous octroyons le mandat suivant :

- L'inspection et la localisation de 75 ponceaux à la firme « Maxxum » pour un montant de 4 825 \$ (taxes en sus), étant le soumissionnaire qui a déposé la meilleure offre conforme;

3° Que cette dépense soit affectée au compte 02-130-00-459-00.

## **7. LOISIRS / CULTURE / INVITATIONS**

### **8. AUTRES SUJETS**

#### **8.1 COMITÉ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / COMITÉ D'EMBELLISSEMENT**

Il n'y a rien pour ce point.

## **8.2 RÉGIE INCENDIE BELLECHASSE-SUD - MODE DE FINANCEMENT – PROJET DE PROTOCOLE D'ENTENTE INTERMUNICIPALE**

Présentation de certains points d'informations concernant le projet de création d'une régie incendie intermunicipale.

## **8.3 ABRIS ET AUVENTS DES APPALACHES – CONTRAT DE SERVICES POUR DÉMONTER / REMISER / REMONTER L'ABRIS D'HIVER DU COMPLEXE MUNICIPAL**

Il est proposé par Marilyn Therrien-Jolin et résolu à l'unanimité des conseillers, d'accepter le contrat de service soumis par Abris et Auvents des Appalaches, en date du 18 mars 2020, pour faire le démontage, l'entreposage et le remontage à l'automne de l'abris d'hiver installée à l'entrée d bureau municipal, au montant de 603.62 \$ (taxes incluses) que cette dépense soit affectée au compte 02-190-00 522-00.

## **8.4. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES 2019-2020 PRÉSENTATION DE PROJET A LA MRC DE BELLECHASSE**

**ATTENDU QUE** la municipalité peut bénéficier d'une aide financière au montant de 16 636 \$, dans le cadre du Fonds de développement des territoires 2016 – 2017 à 2019 – 2020;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit soumettre à la MRC de Bellechasse un résumé du projet qu'elle entend réaliser avec cette aide financière.

Il est proposé par Marilyn Therrien-Jolin et résolu à l'unanimité des conseillers, que la municipalité présente le projet suivant à la MRC de Bellechasse, dans le cadre du Fonds de développement des territoires 2016 – 2017 à 2019- 2020 :

- Apporter l'électricité sur le terrain de la municipalité où se tient le derby de démolition, au 1331 route 216 : 27 000 \$.

## **8.5 PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES FLEURS ET ARBUSTES – ÉTÉ 2020**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une candidature pour le poste qui consiste à faire les travaux d'entretien des fleurs et arbustes dans les parcs municipaux.

Il est proposé par Yvan Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers.

Que M. Benoit Roberge soit engagé pour effectuer les travaux d'entretien des fleurs et des arbustes dans les parcs municipaux, durant la période estivale, au montant inscrit sur la liste des salaires de l'année 2020.

## **8.6 CWA – PROPOSITION FORFAITAIRE – ALTERNANCE AUTOMATIQUE DES POMPES DOSEUSES – RÉSEAU VILLAGE**

Il est proposé par Benoit jr. Talbot et résolu à l'unanimité des conseillers, d'accepter la proposition forfaitaire de CWA, au montant de 1 960 \$ (taxes en sus), pour effectuer l'alternance automatique des pompes doseuses, du réseau d'aqueduc du village, lors d'une alarme; que cette dépense soit affectée au compte 02-413-00-521-00.

## **8.7 DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE**

**ATTENDU QUE** M. Yves Boulanger et Mme Mireille Roy, propriétaires des lots 4 128 078, 4 128 079, 4 128 080, 4 128 081 et 4 128 082 ont fait une demande pour que leurs terrains soient exclus de la zone agricole;

**ATTENDU QU'**à leur arrivée à Saint-Philémon en 1973, leurs terrains étaient situés en zone blanche, ils ont fait une demande d'inclusion dans la zone agricole à la CPTAQ ce qui a été accepté;

**ATTENDU QUE** de 1973 à 2013, ils détenaient un permis du MAPAQ, du MDDELCC et du MFFP pour l'exploitation d'une pisciculture sur leurs terrains;

**ATTENDU QU'**en 2010, ils ont mis fin à leurs activités piscicoles sur leurs terrains;

**ATTENDU QU'**en 2011, le passage de l'ouragan Irène a causé des dommages à leurs installations de drainage, diminuant de façon irréversible le potentiel hydrique de ce site piscicole;

**ATTENDU QU'**ils souhaitent que leurs terrains, n'ayant plus de potentiel agricole, soient exclus de la zone agricole.

Il est proposé par René Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers, que la municipalité appuie la demande de M. Yves Boulanger et Mme Mireille Roy, et procédera auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) pour demander l'exclusion des lots 4 128 078, 4 128 079, 4 128 080, 4 128 081 et 4 128 082 de la zone agricole.

### **8.8. PARC RÉGIONAL MASSIF DU SUD – PRÉLÈVEMENT DES ÉCHANTILLONS D'EAU POTABLE**

**ATTENDU QUE** le Parc régional du Massif du Sud a un puit privé d'eau potable, pour le poste d'accueil, qui alimente plus de 20 personnes;

**ATTENDU QUE** le Parc régional du Massif du Sud doit faire analyser l'eau de son puit à chaque mois, afin de s'assurer qu'elle est conforme aux normes établies pour les réseaux de distribution d'eau potable;

**ATTENDU QU'**un nouveau Pavillon de services est en construction dans le Parc régional du Massif du Sud, où le prélèvement d'échantillons d'eau potable sera également requis dès sa mise en services;

**ATTENDU QUE** le prélèvement des échantillons d'eau potable doit être effectué uniquement par une personne reconnue compétente.

Il est proposé par Yvan Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers,

1° Que la municipalité de Saint-Philémon autorise le responsable des travaux publics, M. Jacques Vachon, et la personne qui l'assiste au niveau de l'opération du réseau d'aqueduc, Mme Marianne Hébert, à effectuer le prélèvement des échantillons d'eau potable au Poste d'accueil ainsi qu'au Pavillon de services du Parc régional du Massif du Sud, étant des personnes formées et reconnues compétentes dans ce domaine;

2° Que les frais relatifs à ce service seront facturés au Parc régional Massif du Sud par la municipalité.

### **8.9. LE RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE – RENOUELEMENT ABONNEMENT ANNUEL**

Il est proposé par Roger Noël et résolu à l'unanimité des conseillers, d'autoriser le renouvellement de l'abonnement annuel à Le Réseau d'Information Municipale (RIM) au montant de 189.71 \$ (taxes incluses); que cette dépense soit affectée au compte 02-190-00-494-00.

### **8.10 DEMANDE D'AUTORISATION POUR AMÉNAGER UN AÉRODROME SUR UN TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ**

Un citoyen a un projet d'aménager une petite piste d'atterrissage pour un avion ultra léger. Il aimerait réaliser son projet sur un terrain appartenant à la municipalité, soit le lot 6 281 377. Il a soumis son projet à la municipalité et lui demande la permission de louer une partie du lot 6 281 377. Ce terrain est situé dans le

périmètre urbain et la municipalité prévoit l'utiliser pour un développement domiciliaire dans le futur. La municipalité ne peut pas répondre favorablement à la demande de ce citoyen.

### **8.11 OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE – LE SAMEDI 9 MAI 2020 ET LE MERCREDI DE 14H À 17H**

L'Écocentre sera ouvert à la population à partir du samedi 9 mai 2020, de 9h00 à 12h00 ainsi que le mercredi de 14h00 à 17h00. À moins d'indication contraire, en raison de la situation actuelle due à la crise du COVID-19.

### **9. CORRESPONDANCE**

Sorties des pompiers – février et mars 2020

9.2 Protocole d'entente – aide financière création régie incendie

9.3 Association forestière des deux rives – mois de l'arbre

9.4 Rapport budgétaire au 3 avril 2020

### **10. RAPPORT - TRAVAUX DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Remis au mois prochain.

### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de question est annulée en raison de la tenue de la séance à huis clos.

12. Levée de la séance à 21h00 sur proposition de M. Benoit jr. Talbot.

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE - TENUE A HUIS CLOS**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

**CONSIDÉRANT** que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence.

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Benoit jr. Talbot et résolu à l'unanimité des conseillers.

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil, la directrice générale et le responsable des travaux publics puissent y participer par vidéoconférence.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par René Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers.  
Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

## **3. ADMINISTRATION**

### **3.1 ADOPTION PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 6 AVRIL 2020**

Il est proposé par Steeve Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers.  
Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 soit accepté tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **3.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Roger Noël et résolu à l'unanimité des conseillers.  
D'adopter la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil municipal, en date du 4 mai 2020, dont le montant total est de 59 779. \$, et d'autoriser la directrice générale à les payer.

### **3.3 REFINANCEMENT D'UN MONTANT DE 99 600 \$ RELATIF À L'EMPRUNT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 367-2014**

**ATTENDU QUE**, conformément au règlement d'emprunt numéro 367-2014, il y a un solde à financer de 99 600 \$ et la municipalité souhaite emprunter ce montant par billets;

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait un appel d'offres par invitation et a reçu deux soumissions :

#### 1 - CAISSE DESJARDINS DE BELLECHASSE

19 000 \$	3,93000 %	2021
19 500 \$	3,93000 %	2022
19 900 \$	3,93500 %	2023
20 400 \$	3,93000 %	2024
20 800 \$	3,93000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,93000 %

#### 2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

19 000 \$	2,00000 %	2021
19 500 \$	2,25000 %	2022
19 900 \$	2,40000 %	2023
20 400 \$	2,60000 %	2024
20 800 \$	2,80000 %	2025

Prix : 98,02200

Coût réel : 3.23623 %

**ATTENDU QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme Financière Banque Nationale inc. est la plus avantageuse.

Il est proposé par Benoit jr. Talbot et résolu à l'unanimité des conseillers.

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** la Municipalité de la paroisse de Saint-Philémon accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 12 mai 2020 au montant de 99 600 \$, effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 367-2014. Ces billets sont émis au prix de 98.02200 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci;

**QUE** les intérêts seront payables semi-annuellement, le 12 mai et le 12 novembre de chaque année;

**QUE** les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière.

**3.4 RÈGLEMENT NO : 407-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO : 298-2005 AFIN D'AUTORISER L'UTILISATION D'UNE HABITATION À DES FINS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE DANS CERTAINES ZONES DE LA MUNICIPALITÉ.**

**ATTENDU QUE** la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité d'apporter des modifications à sa réglementation d'urbanisme afin de tenir compte de certaines situations ;

**ATTENDU QU'** un règlement de zonage portant le numéro 298-2005 est en vigueur ;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite apporter certaines modifications au règlement de zonage, dans le but de règlementer l'usage de l'hébergement touristique dans certaines zones de la municipalité;

**ATTENDU QU'** il est dans l'intérêt de la municipalité d'apporter certaines modifications ;

**ATTENDU QU'** un avis de motion du présent règlement a été donné par M. Benoit jr. Talbot, conseiller, à la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 3 février 2020;

**ATTENDU QUE** tous les membres ont déclaré avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Marilyn Therrien-Jolin et résolu à la majorité des conseillers,  
Que le règlement numéro 407-2020 « *Règlement modifiant le règlement de zonage no : 298-2005 et ses amendements afin d'autoriser l'utilisation d'une habitation à des fins d'hébergement touristique dans certaines zones de la municipalité* » soit et est adopté.

Pour : Steeve Mercier, Benoit jr. Talbot, Roger Noël, Yvan Laflamme,  
Marilyn Therrien-Jolin

Contre : René Lévesque

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 : TITRE DU RÈGLEMENT**

Le présent règlement porte le titre « Règlement no : 407-2020 Règlement modifiant le règlement de zonage no : 298-2005 et ses amendements afin d'autoriser l'utilisation d'une habitation à des fins d'hébergement touristique dans certaines zones de la municipalité ».

**ARTICLE 2 : MODIFICATION A LA CLASSIFICATION DES USAGES**

Le règlement de zonage no. 298-2005 est modifié au point 1° HABITATION de l'article 16, pour ajouter le texte suivant :

m) Hébergement touristique

Habitation offerte en location, pour une période n'excédant pas 31 jours.

**ARTICLE 3 : MODIFICATION A LA GRILLE DE SPÉCIFICATION**

La grille de spécification à l'annexe I du règlement de zonage no. 298-2005 est modifiée afin d'ajouter l'usage suivant :

Numéro de la zone / Dominance	1 Ha	2 Ha	3 Ha	4 Ha	5 Ha	16 M	17 M	18 M	150 Ha	151 Ha
<b>Usages (groupes, classes et usages)</b>										
<u>Habitation</u>										
Hébergement touristique	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

Numéro de la zone / Dominance	36 I	40 A	100 A	101 A	102 A	103 A	104 A	105 A	121 AF	122 AF
<b>Usages (groupes, classes et usages)</b>										
<u>Habitation</u>										
Hébergement touristique	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

Numéro de la zone / Dominance	123 AF	124 AF	141 AF		162 R	204 V	205 V	206 V	207 V	208 V
<b>Usages (groupes, classes et usages)</b>										
<u>Habitation</u>										
Hébergement touristique	*	*	*		*	*	*	*	*	*

Numéro de la zone / Dominance	209 V	210 V	211 V	212 V	228 V	301 V		1 Hv	2 Hv	3 Hv
<b>Usages (groupes, classes et usages)</b>										
<u>Habitation</u>										
Hébergement touristique	*	*	*	*	*	*		*	*	*

Numéro de la zone / Dominance	4 Hv	5 Hv	6 Hv	7 Hv	8 Hv	9 Hv	10 Hv	11 Hv	12 Hv	13 Hv
<b>Usages (groupes, classes et usages)</b>										
<u>Habitation</u>										
Hébergement touristique	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

Numéro de la zone / Dominance	14 Hv	15 Hv	1 Hd	2 Hd	1 Hj	202 Ri	203 Ri			
<b>Usages (groupes, classes et usages)</b>										

## Habitation

Hébergement touristique	*	*	*	*	*	*	*	*			
-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--

### **ARTICLE 4 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

### **3.5 RÈGLEMENT NO : 408-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO : 405-2020 AFIN D'ABROGER LES TAUX D'INTÉRÊTS ET DE PÉNALITÉ**

ATTENDU qu' un avis de motion du présent règlement a été donné par M. Yvan Laflamme, conseiller, à la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 6 avril 2020;

ATTENDU que tous les membres ont déclaré avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par René Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers,

Que le règlement numéro 408-2020 « *Règlement modifiant le règlement numéro 405-2020 afin d'abroger les taux d'intérêts et de pénalité* » soit et est adopté.

### **LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILÉMON DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

#### **SECTION 1 : MODIFICATION**

L'article 16 du règlement numéro 405-2020 « Taux d'intérêts et de pénalité pour l'année 2020 » est abrogé par le présent règlement. En raison des circonstances exceptionnelles dues à la pandémie du coronavirus COVID-19, le présent règlement a effet en date du 2 avril 2020. Faire référence à la résolution numéro 2020-03-24.

#### **SECTION 2 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi, lors de la publication.

### **3.6 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE SUR LA ROUTE DU MASSIF DU SUD ET DU RANG ST-ALEXIS**

Monsieur Steeve Mercier donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption, un règlement décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de réfection de voirie sur la route du Massif du Sud et du rang St-Alexis. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

### **PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE SUR LA ROUTE DU MASSIF DU SUD ET DU RANG SAINT-ALEXIS**

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 mai 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PHILÉMON DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

#### **ARTICLE 1. PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

## **ARTICLE 2 OBJET DU RÈGLEMENT**

Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter les travaux de réfection de voirie sur la route du Massif du Sud et du rang St-Alexis, selon les plans et devis préparés par la MRC de Bellechasse portant le numéro : 005-ING-1602, en date du 11 mars 2020, incluant les frais, les taxes et les imprévus, tels qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par la MRC de Bellechasse en date du 22 mars 2019, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

## **ARTICLE 3. DÉPENSE AUTORISÉE**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 359 295 \$ (taxes nettes) pour les fins du présent règlement.

## **ARTICLE 4. EMPRUNT**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil municipal décrète un emprunt n'excédant pas 1 359 295 \$ (taxes nettes) remboursable sur une période de 20 ans.

## **ARTICLE 5. PAIEMENT DE L'EMPRUNT**

### **5.1 IMPOSITION SUR L'ENSEMBLE DES IMMEUBLES IMPOSABLES DE LA MUNICIPALITÉ**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur à chaque année.

## **ARTICLE 6. MONTANT D'UNE AFFECTATION**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

## **ARTICLE 7. APPROPRIATION DES SUBVENTIONS**

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement et plus particulièrement les subventions suivantes :

- MTQ – RIRL : 207 477 \$
- MTQ – AIRRL : 500 000 \$

Les lettres de confirmation sont jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante sous la côte annexe « C » et « D ».

## **ARTICLE 8. SIGNATURE**

Le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière sont, par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires ou utiles aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

## **ARTICLE 9. ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

### **6.1 SOUMISSIONS - TRAVAUX DE RÉFECTION ROUTE DU MASSIF DU SUD ET RANG ST-ALEXIS.**

**ATTENDU** que l'ouverture des soumissions, pour les travaux de réfection de la route du Massif du Sud et du rang St-Alexis, s'est tenue le mercredi 22 avril 2020 à 10h00 à la MRC de Bellechasse :

- Les Entreprises Gilbert Cloutier inc. :	1 156 515.13 \$
- Construction BML :	1 216 355.60 \$
- Gilles Audet Excavation inc. :	1 245 994.31 \$
- Excavation Gagnon et Frères :	1 248 435.95 \$
- Construction Abénakis :	1 252 522.29 \$
- Excavation Lafontaine :	1 254 069.80 \$
- Entrepreneur Martin Mercier :	1 255 680.50 \$
- Les Entreprises JR Morin :	1 363 088.99 \$ ;

**ATTENDU** que les travaux de réfection de la route du Massif du Sud et du rang St-Alexis seront réalisés en partie avec les montants des subventions accordés dans le cadre du programme RIRL et AIRRL, et le solde sera financé par règlement d'emprunt.

Il est proposé par Yvan Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers.

D'autoriser Les Entreprises Gilbert Cloutier inc. à réaliser les travaux de réfection de la route du Massif du Sud et du rang St-Alexis, au montant de 1 156 515.13 \$ (incluant les taxes) selon la soumission datée du 22 avril 2020, étant le plus bas soumissionnaire, et ce conditionnellement à ce que le règlement d'emprunt soit approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire.

### **6.2 SOUMISSIONS - ABAT-POUSSIÈRE**

**ATTENDU** que la municipalité a reçu trois soumissions pour le calcium liquide :

- Les Entreprises Bourget inc. : 0.3749 \$ / litre
- Transport Adrien Roy & Filles inc. 0.362 \$ / litre
- Sel Icecat inc. : 0.315 \$ / litre

Il est proposé par Yvan Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers.

D'autoriser la compagnie Sel Icecat inc., à faire l'épandage de calcium liquide sur le territoire de la municipalité au coût de 0.315 \$ du litre pour un total de 52 000 litres, étant le plus bas soumissionnaire;

Que cette dépense soit affectée au compte 02-320-00-521-01;

D'autoriser l'achat d'une tonne de calcium en granule, afin d'essayer ce produit dans le rang St-Arthur et le rang St-Ignace.

### **6.3 SOUMISSIONS - BALAYAGE DES RUES**

**ATTENDU** que la municipalité a reçu deux soumissions pour le balayage des rues :

- Les Constructions H.D.F. inc. : 125.00 \$ / heure

- Les Entreprises TREMA : 129.00 \$ / heure

Il est proposé par Roger Noël et résolu à l'unanimité des conseillers.

D'autoriser Les Constructions H.D.F. inc. à faire le balayage des rues de la municipalité, au coût de 125.00 \$ de l'heure, étant le plus bas soumissionnaire;

Que cette dépense soit affectée au compte 02-320-00-521-08.

#### **6.4 SOUMISSIONS - GRAVIER**

Remis à plus tard

#### **6.5 OFFRE DE SERVICE POUR TRAVAUX DE NIVELAGE – SAISON 2020**

Il est proposé par Benoit jr. Talbot et résolu à l'unanimité des conseillers.

D'autoriser le Groupe PGF inc. à effectuer les travaux de nivelage des routes municipales, pour la saison 2020, au tarif horaire de 125.00 \$ / heure.

#### **6.6 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – DEMANDE DE SUBVENTION**

Il est proposé par Yvan Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers.

Qu'une demande de subvention soit adressée à Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2020-2021, pour un montant de 100 000 \$, pour les travaux suivants :

- Rang St-Isidore - ponceau
- Rang St-Alexis – drainage, pavage à l'entrée du rang
- Rang St-Alfred – drainage – pavage à l'entrée du rang
- Rang Gabriel - pavage à l'entrée du rang par la route 216
- Rang Mailloux - ponceau
- Rang St-Antonin – gravier

#### **8.1 PROGRAMME RECIM – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par Roger Noël et résolu à l'unanimité des conseillers.

**Que** le conseil municipal de Saint-Philémon autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme RÉCIM, volet 1 pour le projet d'agrandissement du complexe municipal;

**Que** la municipalité a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;

**Que** la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

**Que** la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts;

**Que** le conseil autorise Mme Diane Labrecque, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

#### **8.2 ENTÉRINER TRAVAUX PROPOSÉS - REDDITION DE COMPTE FINALE – TECQ 2014-2018**

Il est proposé par Benoit jr. Talbot et résolu à l'unanimité des conseillers.

Que la municipalité de Saint-Philémon entérine les travaux proposés dans la reddition de compte finale du programme TECQ 2014-2018, le montant des priorités 1 à 4 est de 595 288 \$ et le coût total des travaux ou interventions pour maintenir le seuil d'immobilisation est de 124 656 \$.

### **8.3 ACHAT LOCAL MUNICIPALITÉ**

**CONSIDÉRANT** la disparition de nos services de proximité;

**CONSIDÉRANT** que les réglementations municipales du Québec ne se sont pas adaptés;

**CONSIDÉRANT** que la centralisation de la distribution ont anéanti la concurrence, l'essence est distribué par un distributeur, le prix à la pompe est le même dans les municipalités voisines, les réseaux d'alimentation offre un portrait semblable;

**CONSIDÉRANT** que ses règlements empêchent des personnes de qualité, de siéger comme conseiller;

**CONSIDÉRANT** que la réglementation provinciale augmente les coûts de la municipalité.

**EN CONSÉQUENCE**, Il proposé par René Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers.

**Que** la municipalité de Saint-Philémon va continuer sa politique d'achat local et régional malgré certaines contraintes;

**Que** la municipalité s'engage à défendre sa position et les gens concernés s'il y a opposition ou plainte.

Note : Le conseiller municipal M. Yvan Laflamme ne participe pas à la délibération pour cette résolution.

### **8.4 AJOUT D'UNE PORTE RIGIDE À L'ABRIS D'HIVER DU BUREAU MUNICIPAL**

Il est proposé par Marilyn Therrien-Jolin et résolu à l'unanimité des conseillers.

D'autoriser l'entreprise Abris et Auvents des Appalaches à effectuer les travaux requis sur l'abris d'hiver du bureau municipal afin d'ajouter une porte rigide, au montant de 395.00 \$ (avant les taxes);

Que cette dépense soit affectée au compte : 02-190-00-522-00.

### **8.5 ÉCRAN DE PROTECTION EN PLEXIGLAS AU COMPTOIR DU BUREAU MUNICIPAL**

Il est proposé par René Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers.

D'autoriser l'achat de deux écrans de protection en plexiglas pour le comptoir du bureau municipal, au coût de 285.00 \$ (avant les taxes), de l'entreprise Les Enseignes Simon;

Que cette dépense soit affectée au compte 02-190-00-522-00.

### **8.6 FRAIS DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT – NOTE DE CRÉDIT POUR UNE FACTURE**

Il est proposé par Benoit jr. Talbot et résolu à l'unanimité des conseillers.

Qu'après avoir fait des vérifications au niveau des frais chargés pour le raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la propriété située au 909 route 216, le conseil autorise la directrice générale à faire une note de crédit au montant de 230.43 \$ à cette facture, afin de réduire les frais suivants :

- Enlever 1h30 de pelle mécanique
- Enlever 1h30 de temps d'employés
- Enlever une pièce ( 1 union ¾ )

Note : Le conseiller municipal M. Roger Noël ne participe pas à la délibération pour cette résolution.

## **8.7 VERSION PRÉLIMINAIRE DU PLAN D'URBANISME - COMMENTAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX.**

Les élus municipaux devront soumettre leurs commentaires à la directrice générale avant le 18 mai 2020, suite à la lecture de la version préliminaire du plan d'urbanisme.

## **8.8 PROTOCOLE D'ENTENTE - AIDE FINANCIÈRE – FDT 2016-2017 À 2019-2020**

**ATTENDU** que les élus municipaux ont pris connaissance du protocole d'entente entre la municipalité de Saint-Philémon et la MRC de Bellechasse, qui confirme une aide financière maximale de 16 636.34 \$ pour le projet « Apporter l'électricité sur le terrain de la municipalité – derby de démolition », présenté à la MRC de Bellechasse dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) 2016-2017 à 2019-2020.

Il est proposé par Marilyn Therrien-Jolin et résolu à l'unanimité des conseillers.

Que M. Daniel Pouliot et Mme Diane Labrecque, respectivement maire et directrice générale, soient autorisés à signer le protocole d'entente avec la MRC de Bellechasse.

## **8.9 TRAVAUX DE RÉPARATION AU CENTRE SPORTIF 4 SAISONS**

Il est proposé par Roger Noël et résolu à l'unanimité des conseillers.

D'autoriser Jean-Nil Patoine Entrepreneur général, de Saint-Philémon, à réaliser certains travaux de réparation au Centre Sportif 4 Saisons, au niveau de la toiture et à l'intérieur du bâtiment.

## **8.10 TARIFS POUR LE SABLAGE DU CHEMIN D'ACCÈS – PARC RÉGIONAL MASSIF DU SUD**

Il est proposé par Yvan Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers.

Que les frais à facturer au Parc régional du Massif du Sud, pour le sablage de la côte entre le pont et le secteur des trois fourches, l'accès au pavillon de service Desjardins, soient les suivants :

- Matériel – sable prix à la tonne : 18.75 \$
- Taux horaire – camion Western : 130.00 \$
- Taux horaire – camion Ram bleu : 79.00 \$
- Taux horaire – tracteur New-Holland : 105.00 \$

## **8.11 PROJET D'APPORTER L'ÉLECTRICITÉ SUR LE TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ AU 1331 ROUTE 216**

Ce point est remis à plus tard.

## **9. CORRESPONDANCE**

9.1 Frais de sorties des pompiers mars- avril 2020

9.2 Nouvelle procédure au programme de soutien à l'action bénévole

9.3 Rapport budgétaire au 30 avril 2020.

9.4 Atelier sur le compostage domestique Placer dans le lien

## **10. RAPPORT - TRAVAUX DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Il est proposé par Steeve Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt du rapport des travaux réalisés par les employés municipaux durant les mois de mars et avril 2020

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de question est annulée en raison de la tenue de la séance à huis clos.

**NOTE : C'est un projet de procès-verbal de la séance du 4 mai 2020 il sera soumis pour approbation lors de la prochaine séance au mois de juin.**

## **DIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Suite à l'arrêté ministériel 2020-029 daté du 26 avril dernier, les municipalités doivent tenir leurs séances du conseil à huis clos, c'est-à-dire sans la présence du public. Toutefois, cet arrêté oblige les municipalités à enregistrer les séances soit sous forme audio ou vidéo et à les rendre disponibles à la population pour visionnement. La séance du conseil municipal tenue lundi le 4 mai et les suivantes, si l'arrêté ministériel est toujours valide, seront enregistrées en vidéo et accessibles à la population dès le lendemain sur le site web de la municipalité au [www.saintphilemon.com/vie municipale/version vidéo des séances du conseil](http://www.saintphilemon.com/vie_municipale/version_video_des_seances_du_conseil).

L'ordre du jour de la séance du conseil est disponible sur le site internet de la municipalité le vendredi précédent la séance. Si vous avez des questions qui s'adressent au conseil municipal compte-tenu que la séance n'est pas publique, il vous est possible de nous les faire parvenir par courriel à [info@saintphilemon.com](mailto:info@saintphilemon.com).

---

## **OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ POUR JEUNES – JOURNALIER**

La municipalité procèdera à l'engagement d'une personne pour un poste de journalier durant la période d'été. L'emploi débutera au mois de juin et se terminera au mois d'août prochain, selon la disponibilité de la personne. Le travail consistera à faire divers travaux d'entretien, de peinture, tondre le gazon etc. La personne sera supervisée par le responsable des travaux public. L'horaire de travail et la date de fin de l'emploi sera en fonction des besoins municipaux.

Ce poste est ouvert aux jeunes âgés de 15 ans à 30 ans, le fait de posséder un permis de conduire sera un atout. Tu es une personne dynamique, débrouillarde, tu as le sens des responsabilités, tu es autonome, tu as des aptitudes à travailler en équipe, tu aimes les travaux manuels, tu es disponible, le poste de journalier aux travaux publics est fait pour toi.

Pour appliquer à ce poste, tu dois soumettre une lettre avec tes coordonnées et tes intérêts pour ce poste, au bureau municipal : 820 rue Therrien, 418-469-2890, [info@saintphilemon.com](mailto:info@saintphilemon.com), avant 15h30 le lundi 25 mai 2020.

---

## **BALAYAGE DES RUES**

Le balayage des rues de la municipalité devrait se faire au cours des prochaines semaines. Nous demandons la collaboration des citoyens afin que le nettoyage de leur terrain soit fait avant le balayage des rues. Il faudrait éviter de déposer des débris dans les rues après que le balayage soit fait.

---

## **DRAINAGE DES BORNES-FONTAINES**

Le drainage des bornes fontaines sera effectué dans les prochaines semaines. Il sera possible que l'eau soit brouillée durant les travaux.

## **INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT**

Jeudi le 23 avril 2020 : le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a décrété jusqu'à nouvel ordre l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité dans plusieurs secteurs notamment Bellechasse. Cette interdiction de faire des feux à ciel ouvert vise à préserver la capacité opérationnelle de la SOPFEU et celle des services de sécurité incendie municipaux durant la pandémie, et ce, en limitant les risques de propagation du virus lorsque les pompiers répondent à des alertes.

---

## **OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE**

L'Écocentre est ouvert le samedi de 9 h à 12 h et le mercredi de 14h à 17h depuis le 9 mai dernier. Le bois devra être trié des autres matières et déposé dans le conteneur réservé spécialement pour la récupération du bois. L'Écocentre est un service mis à la disposition des résidents de la municipalité et des personnes ayant une propriété à Saint-Philémon.

---

## **TERRE DE REMPLISSAGE – LISTE DE NOMS**

Les personnes qui désirent avoir de la terre de remplissage sur leur terrain doivent obligatoirement donner leur nom au bureau municipal pour être inscrit sur la liste. La liste des noms sera préparée en fonction de l'ordre des appels. Nous préparons une nouvelle liste pour l'année 2020, il est important de téléphoner au bureau municipal si vous désirez être inscrit sur la nouvelle liste. Lors des travaux de voirie la terre de remplissage ira sur le terrain du demandeur le plus proche afin de réduire les coûts du transport.

Aucune sélection de voyage de terre de remplissage ne sera accordée, le demandeur devra prendre les voyages à tour de rôle. Si le demandeur refuse un voyage de terre l'employé municipal passera au prochain nom sur la liste situé le plus près des travaux.

L'endroit de réception de la terre de remplissage ne doit pas contenir d'obstacle pour les camions afin d'éviter les bris. Exemple : corde à linge, terrain trop mou, débris de construction, clou ou fer. Si le transport de la terre commence à un endroit et que l'employé juge qu'il y a perte de temps, il sera possible qu'il décide de changer d'endroit. La terre de remplissage ne sera pas étendue par la municipalité sauf si dans l'intérêt de la municipalité il est préférable de l'étendre afin d'éviter d'aller trop loin avec le camion.

Le demandeur devra signer une décharge de responsabilités et accepter que la terre de remplissage puisse contenir certaines matières : des roches, du ciment, du bois, des branches.

Durant les travaux de voirie il est inutile d'aller voir les employés municipaux pour avoir de la terre de remplissage, il est obligatoire de téléphoner au bureau municipal pour donner votre nom. Les employés municipaux vont fonctionner avec la liste remise par la municipalité.



## AVIS IMPORTANT

**DATE : 27 MARS 2020**

**OBJET : LES SERVICES DE COLLECTE DE DÉCHETS ET DE RECYCLAGE SONT MAINTENUS**

Compte tenu des développements des derniers jours en lien avec la COVID-19, nous voulons vous rassurer en ce qui a trait aux services de collecte et de traitement des matières résiduelles pour les 20 municipalités de la MRC de Bellechasse ainsi que pour les municipalités hors territoire ayant une entente de service avec la MRC, soit : Saint-Paul-de-Montminy, Saint-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Magloire, Sainte-Sabine et Saint-Camille-de-Lellis.

Actuellement, le centre de tri où nous acheminons nos matières recyclables éprouve certaines problématiques qui découlent de la situation liée à la COVID-19. Il a donc dû cesser temporairement ses opérations. Cela fait en sorte que le Service de gestion des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse a dû prendre des mesures supplémentaires afin de pouvoir continuer à offrir son service de recyclage. Il a été convenu que les matières recyclables soient acheminées et traitées à un autre centre de tri durant toute la durée de l'arrêt temporaire.

**Le service de collecte des déchets et de recyclage est donc maintenu pour tous nos utilisateurs, autant au niveau résidentiel que commercial.**

Nous profitons aussi de l'occasion pour vous transmettre certaines consignes à respecter provenant de RECYC-QUÉBEC:

- Gardez vos contenants consignés à la maison. **Ne les mettez pas dans votre bac de recyclage (bac bleu).**
- Disposez des mouchoirs, gants, masques, lingettes et autres produits de protection ou nettoyage utilisés dans votre bac à déchets (bac vert). **Ces matières ne doivent pas être mises dans les bacs de collecte des matières recyclables.**

Pour toute question, prenez note que le Service de gestion des matières résiduelles est disponible pour répondre à vos questions. Ainsi, vous pouvez nous joindre au 418-466-2495 ou à [infoqmr@mrcbellechasse.qc.ca](mailto:infoqmr@mrcbellechasse.qc.ca)

Service de gestion des matières résiduelles  
MRC de Bellechasse

# INSCRIPTIONS AUX CATÉCHÈSES DE L'AUTOMNE 2020 (dès maintenant)

**Interpellons nos jeunes; parlons-en aux jeunes familles.**

**Les enfants qui ont suivi la catéchèse cette année, sont déjà inscrits.**

C'est certain que nous aurons des catés cet automne. Je ne sais pas où nous en serons cet automne avec la pandémie; mais au pire, nous nous adapterons aux contraintes du moment et nous profitons de ce temps de distanciation pour nous rapprocher de Dieu.

Près de 250 jeunes de Sacré-Cœur-de-Jésus ont terminé leurs rencontres de catéchèse cette année; nous les félicitons ainsi que leurs parents d'avoir choisi de donner une place à Dieu dans leur vie.

Ayons l'audace d'être présent autour de nous pour proposer la rencontre du Christ. Parlons-en autour de nous; il nous faut rejoindre tous les autres afin qu'eux aussi se risquent d'avoir une vie plus merveilleuse. **(parents, grands-parents, amis, tous sont invités aux catéchèses).**

Avec Jésus, notre vie est plus belle, nos croix sont moins lourdes, pourquoi courir après de faux bonheurs qui ne durent qu'un temps? Faisons un cadeau à nos jeunes; offrons-leur un cadeau pour la vie.

« Je vous ai dit cela afin que ma joie soit en vous et que votre joie soit complète. » Jean 15 :11

«La joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus »  
pape François.

Pour remplir votre formulaire, entrez dans la barre d'adresse :

**<https://vu.fr/JyOt>**

et téléchargez-la fiche d'inscription, remplissez-la puis retournez-la moi par courriel à

l'adresse : **[noeljp@videotron.ca](mailto:noeljp@videotron.ca)**

Si vous éprouvez de la difficulté ou des questions, téléphonez-moi au 418-789-3084

Jean-Pierre Noël, intervenant en pastorale.



---

## Fiche d'inscription en catéchèse 2020-2021

**Les enfants qui ont suivi la catéchèse cette année, sont déjà inscrits.**

Paroisse :		
Nom de l'enfant :		Prénom :
# Téléphone :	ou #	Âge :
Adresse courriel :		ou :
Date de naissance (AAAA-MM-JJ) :		
Date Du baptême (AAAA-MM-JJ) :		Endroit :
Nom de la mère :		du père :
As-tu déjà suivi des cours de catéchèse ?		Endroit :
Commentaires :		

Résultat du Brunch Annuel de la Communauté de  
St-Philémon, 8 mars 2020

Revenus :

Repas - cartes vendues (190 adultes)	2 280.00\$
Repas - cartes vendues (8 enfants)	56.00\$
Commanditaires et dons	4 164.00\$
Tirage (m/m)	280.00\$

Revenus bruts 6 780.00\$

Dépenses : Factures à payer (aliments) 617.00\$

Pour un total des revenus nets (Brunch 2020) 6 163.00\$

Grand merci à tous nos partenaires, merci à nos cuisinières et cuisiniers, merci à tous nos bénévoles et merci à toutes les personnes présentes. Comme par les années passées vous avez tous généreusement collaboré au grand succès du Brunch Annuel au profit de notre communauté chrétienne de Saint-Philémon.

*Merci*



Cécile, Jacqueline, Joseph, Marial, Yvon et Madeleine  
pour le Comité de Consultation et d'Organisation Locale

Communauté de St-Philémon

  
Merci  
Beaucoup



*Le Comité de Consultation et d'Organisation Locale  
de Saint-Philémon  
remercie tous ses supporteurs et partenaires.  
Tous ensemble, vous avez contribué à la réussite de notre  
Brunch Annuel 2020.*

Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse  
Steven Blaney, député fédéral : [www.stevenblaney.ca](http://www.stevenblaney.ca)  
Quincaillerie du Massif  
Ameublement Tanguay, Lévis  
Mme Laurette Beaudoin et M. Thomas Kizer  
Mme Diane Rouillard et M. Gilles Théberge  
Sœurs de la Charité de St-Louis, Maison Pie X  
Mme Noëlla Campagna  
Municipalité de St-Philémon  
M. Gérald Pelchat et Mme Louise Coulombe  
Restaurant Charles  
Marché Côté Enr.  
Club FADOQ L'Oasis de St-Philémon  
Lapointe Auto Montmagny  
Dépanneur Yvan Laflamme Enr.  
Roy et Rouleau Inc.  
Promutuel Assurance  
Mme Madeleine Chabot  
Les Entreprises Électriques Claude Côté  
Mme Hélène Nolet et M. Robert Bernard  
Mme Anita Noël et M. Yvon Letellier  
Mme Cécile Pelchat et M. Yvon Roy  
Mme Monique Lachance et M. Joseph Talbot  
Mme Jacqueline Chabot  
Mme Rosanne Pelchat et M. Marial Roy  
Cercle de Fermières de St-Philémon

**Merci**





**Suite : liste de nos partenaires brunch 2020**

**M. l'Abbé Thomas Malenfant  
Érablière Maxime et Roger Noël  
Mme Yolande Noël et M. Lambert Roy  
Famille Gaston Larochelle  
Ferme du Vieux Chemin  
M. Alain Labrecque  
Scierie Mobile Samy Tech  
Garage Frédéric Langevin  
Mme Céline Fontaine  
Déneigement Yannick Therrien  
Mme Dolorès Nolet  
Mme Rosanne Morrison et M. Rémi Jolin  
M. Frédéric Noël  
Jean-Guy et Roger Bolduc  
Mme Ghislaine Labrie et M. Dany Lapointe  
Mme Marguerite Bolduc et M. Arthur Blais  
Mme Françoise Boutin et M. Réjean Roy  
Mme Pauline Goulet et M. Richard Chabot  
Mme Thérèse Beaulieu  
Salon au Rendez-Vous de la Coiffure  
Électroménager Roger Therrien  
Salon de quilles « L'Oie Blanche »  
M. Philippe Nicol  
Salon de Coiffure Coupe-Flou  
Mme Marie-Paul Brochu  
Mme Hélène Tanguay  
Atelier au Tour du Bois  
M. Charles-Henri Picard  
M. Gilbert Morin,  
Mme Cécile Lapointe**



## POUR SE RESSOURCER EN CE TEMPS DE PANDÉMIE

Église Catholique de Québec : <https://www.ecdq.org/>

Mission Bellechasse-Etchemins : <http://m-b-e.org/>

La Victoire de l'Amour : [www.lavictoiredelamour.org](http://www.lavictoiredelamour.org)

Sel et Lumière : <https://seletlumieretv.org/>

Messe en direct de la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré tout les jours à 6h30 et en rediffusion sur :

<https://sanctuairesainteanne.org/fr>

### À la Télévision :

La Victoire de l'Amour à **TVA** le dimanche 5 h 30 et 12 h 30 et du lundi au vendredi à 5 h 15 et le samedi à 5 h 45.

Jour du Seigneur à **ICI TÉLÉ** le dimanche à 10h

Tous les jours messe à 6h30 sur **Matv**.

### À la Radio :

Radio Galilée au FM 90.9 messe le dimanche à 16h30 et le mercredi à 14h30. Le chaplet à 6h et aussi à 15h30.

### Bonne Nouvelle de Jésus-Christ selon Saint Jean 14, 1-4

En ce temps-là,

Jésus disait à ses disciples :

« Que votre cœur ne soit pas bouleversé : vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi.

Dans la maison de mon Père, il y a de nombreuses demeures ; sinon, vous aurais-je dit :

'Je pars vous préparer une place' ?

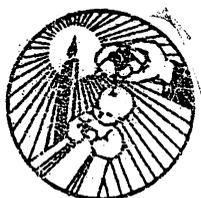
Quand je serai parti vous préparer une place, je reviendrai et je vous emmènerai auprès de moi, afin que là où je suis, vous soyez, vous aussi.

Pour aller où je vais, vous savez le chemin. »

N'ayons pas peur, Dieu est avec nous.

Jean-Pierre Noël.

\*\*\*\*\*



A été fait enfant de Dieu en l'église de St-Philémon, le 15 mars 2020,

Mégan Pouliot, fille de Dominic Pouliot et de Marilyn Labrecque.

Elle est née le 14 octobre 2019.

---

### Message pour le Mouvement des Femmes Chrétiennes (M.F.C.)

Veuillez prendre note que le pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré aura lieu le 2 juin 2020.

Présentement, il n'y a aucune réservation d'autobus pour le transport.

Merci de votre collaboration !

Ginette P. Comeau, sec.



tout**apprendre**.com  
APPRENDRE EN LIGNE

Vous aimeriez apprendre une nouvelle langue ? Apprendre à dessiner des chats ? Ou même à créer vos propres jeux vidéo ? C'est possible grâce à Toutapprendre !

Toutapprendre réunit plus de **120 000 heures de cours en ligne en accès gratuit et illimité** couvrant de multiples domaines : Arts & Loisirs créatifs, Bien-être & santé, Bureautique, Langue, Musique, Programmation, Sport & Fitness, Vie professionnelle, etc.

Pour utiliser ToutApprendre, rendez-vous au [mabibliotheque.ca/cnca](http://mabibliotheque.ca/cnca), onglet «Livres & ressources numériques». Vous devrez avoir en main votre numéro d'abonné et votre NIP de bibliothèque pour accéder à la ressource.



BALLE-RAPIDE  
**INSCRIPTIONS  
2020**

offert aux municipalités :  
St-Malachie, St-Léon, St-Nazaire,  
St-Damien, St-Lazare, St-Nérée,  
Buckland, et St-Philémon

BIBITTE (U8)	5 ANS ET + 2012-2015	30 \$
ATOME (U10)	2010-2011	50 \$
MOUSTIQUE (U12)	2008-2009	
BENJAMIN (U14)	2006-2007	70 \$
CADET (U16)	2004-2005	
U21	1999-2003	

**PORTAIL LOISIRS**  
  
[www.saint-damien.com/loisirs](http://www.saint-damien.com/loisirs)



**INSCRIPTIONS  
2020**

offert aux municipalités :  
St-Malachie, St-Léon, St-Nazaire,  
St-Damien, St-Lazare, St-Nérée,  
Buckland, Armagh et St-Philémon



Le SOCCER pour les catégories U6 et U8 se déroule dans votre municipalité.

Inscriptions dans la municipalité de votre choix :  
 St-Malachie : 418 642-2278 [cpatenaude@st-malachie.qc.ca](mailto:cpatenaude@st-malachie.qc.ca)  
 St-Nazaire : 418 642-2218 [nadiavallieres@hotmail.com](mailto:nadiavallieres@hotmail.com)  
 St-Lazare : 418-883-2987 [marie.eve.et.ses.hommes@hotmail.com](mailto:marie.eve.et.ses.hommes@hotmail.com)  
 St-Damien : Portail loisir au [www.saint-damien.com/loisirs](http://www.saint-damien.com/loisirs)

Le SOCCER pour les catégories U10, U12 et U14 il y aura 1 seule équipe par catégorie formée par tout les joueurs intéressés de BELLECHASSE SUD. Les équipes évoluent dans la Ligue de Soccer Inter Beauce.

U10	2010-2011	80\$
U12	2008-2009	90\$
U14	2006-2007	90\$

Inscriptions U10 à U14 dans la LSIB:  
Portail loisir au [www.saint-damien.com/loisirs](http://www.saint-damien.com/loisirs)

Information : Pascal Gonthier 418-789-2526 #606 [loisirs@saint-damien.com](mailto:loisirs@saint-damien.com)



# CAMP DE JOUR UNIFIÉ DE LA CONTRÉE 2020

ST-LÉON DE STANDON ST-MALACHIE  
ST-DAMIEN BUCKLAND ST-PHILÉMON

INSCRIPTION DU 18 MARS AU 15 MAI 2020

Cet été encore le Camp de jour unifié offre aux enfants des municipalités participantes un service d'animation qui saura plaire aux enfants. Encore cet été, la coordination du Camp de jour unifié sera assurée par le service des loisirs et de la vie communautaire de la municipalité de Saint-Damien. De plus, dans un souci de bonne gestion humaine et financière, de sécurité et de supervision, le Camp de jour unifié va centraliser ses activités à l'Arène J.E Motivier de Saint-Damien. Par contre, le Camp de jour garde toujours ses valeurs et sa saveur uniques, de collaboration de nos municipalités et de découvertes des équipements et attraits de celles-ci. Notons que les services de garde dans les municipalités et le transport en autobus sont conservés pour satisfaire les besoins de proximité. Nous aurons la chance de compter encore cette été sur une équipe d'animateur d'expérience et dynamique.

DÉBUT / FIN : 29 juin au 7 août 2020

DURÉE : 6 semaines

1 à 3 semaines

210\$

4 à 6 semaines

310\$

\* Le coût d'inscription inclut les activités du Camp de jour, le transport en autobus, les sorties et le chandail de l'été. **Important d'identifier les semaines de présence.**

INSCRIPTIONS LIMITÉES, POUR RESPECT DES RATIOS ANIMATEURS/ ENFANTS

SERVICE DE GARDE

MATIN : 7H À 8H30

SOIR : 16H À 17H30

3\$ par période (1 période = matin ou soir)

Lieu : le service de garde est offert localement dans chacune des municipalités

\* Important de sélectionner CHACUNE des périodes donc vous aurez besoin.

\* Votre enfant **doit être inscrit** au service de garde pour pouvoir y être admis.

## JOURNÉE TYPE

8h30 à 9h	Transport pour l'aller
9h à 9h30	Accueil
9h30 à 12h	Activités variés
12h à 13h	Dîner
13h à 15h30	Activités variés
15h30 à 16h	Transport du retour



INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE!

[www.saint-damien.com/loisirs](http://www.saint-damien.com/loisirs)

Information à l'inscription :

418 789-2526 #607

[adj.loisirs@saint-damien.com](mailto:adj.loisirs@saint-damien.com)

## 10 au 14 août 2020 à Saint-Damien

Possibilité d'ajouter un 7<sup>e</sup> semaine de Camp de jour à Saint-Damien. Pour cette semaine, il n'y aura aucun service de transport. Le service de garde de St-Damien sera disponible.

Ajoutez  
la 7<sup>e</sup> semaine  
pour 80\$

INSCRIPTIONS PAR INTERNET SEULEMENT. Connectez-vous à votre dossier en ligne déjà existant dans le Portail Loisir en utilisant votre code d'utilisateur et le mot de passe que vous avez vous-même créés. Si vous êtes un nouveau client, créez votre dossier familial lors de votre première connexion. Ensuite, vous y aurez accès en tout temps pour procéder à des inscriptions et imprimer vos relevés d'impôt. Paiement au complet au moment de l'inscription par carte de crédit. Obtenez une confirmation d'inscription immédiate. Communiquez aux loisirs pour toute entente de paiement. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après 7 jours après votre inscription. Des frais bancaires de 3\$, vous sera chargés lors de votre annulation. Pour des raisons administratives, les remboursements seront émis au plus tard 30 jours ouvrables après la date de la démission. Le camp de jour n'est pas responsable des objets perdus et volés.

# Qu'est-ce qui va dans mes *bacs* ?

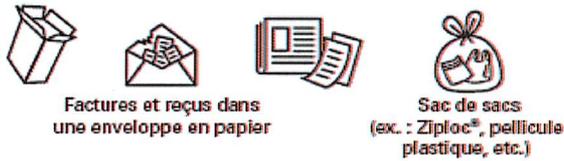
Des questions ?  
Communiquez avec nous!

☎ 418 466-2495  
✉ [infogmr@mrcbellechasse.qc.ca](mailto:infogmr@mrcbellechasse.qc.ca)  
🌐 [www.mrcbellechasse.qc.ca/gmr](http://www.mrcbellechasse.qc.ca/gmr)



## RECYCLAGE

Emballages et imprimés :



Factures et reçus dans une enveloppe en papier

Sac de sacs (ex. : Ziploc®, pellicule plastique, etc.)

Contenants :

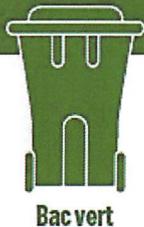


Tetra Pak®

Plastique

Verre

Métal



## DÉCHET

Plastique rigide :



Godets de lait, de beurre, de confitures et de condiments

Autres :



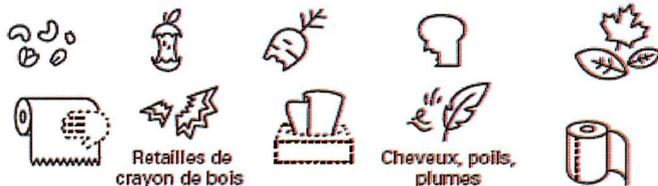
Lingettes jetables et cotons-tiges

Couches jetables

## COMPOSTAGE DOMESTIQUE OU COLLECTIF\*

### Herbicyclez!

Laissez le gazon par terre après la tonte pour enrichir le sol.



Retailles de crayon de bois

Cheveux, poils, plumes

\* Vous n'avez pas encore votre compostière domestique ou vous désirez initier un projet de compostage collectif dans votre municipalité? Appelez-nous pour commander votre kit de départ ou pour obtenir plus d'informations!



## ÉCOCENTRES MUNICIPAUX

Résidus domestique dangereux (RDD) :



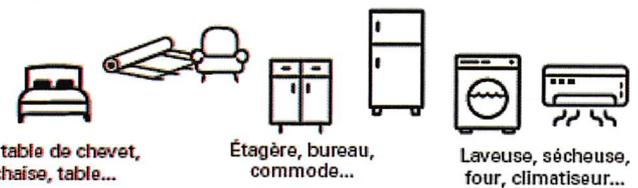
Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et autres :



Gypse, bardeau d'asphalte, brique, béton, céramique, métal...

## RESSOURCERIE BELLECHASSE

Meubles et électroménagers en bon état :



Lit, table de chevet, chaise, table...

Étagère, bureau, commode...

Laveuse, sècheuse, four, climatiseur...

Vêtements tous âges, produits électroniques, jouets, vaisselle :



suivez-nous sur

[www.ressourceriebellechasse.com](http://www.ressourceriebellechasse.com)

418 642.5627 | 418 885.9842



## PLASTIQUES DE BALLEES RONDES & TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

Vous êtes agriculteur ou agricultrice et êtes intéressé(e) à participer à notre projet-pilote de collecte et recyclage des plastiques de balles rondes ou de tubulures d'érablières?

Contactez-nous pour vérifier votre éligibilité au programme : 418-466-2495 ou [infogmr@mrcbellechasse.qc.ca](mailto:infogmr@mrcbellechasse.qc.ca)

Objectif:  
**Zéro déchet**

**LE SAVIEZ-VOUS?**  
La MRC travaille à réduire au maximum les déchets enfouis pour tendre vers notre objectif zéro-déchet d'ici 2035

**COMMENT PEUT-ON Y ARRIVER?**  
En pratiquant les 3RV au quotidien

**3RV**  
• Réduire à la source  
• Réutiliser  
• Recycler... Valoriser

**POURQUOI?**  
Parce qu'enfouir moins, c'est payant à tous les niveaux!

# Avis

**COOP de SANTÉ des Monts de Bellechasse**

**418-789-2007**

## COVID-19

Avis aux personnes de la région, n'ayant pas de médecin de famille (patient orphelin), vous pouvez prendre un rendez-vous pour un besoin **urgent et essentiel** pour la période de la pandémie. Nous vous demandons de **communiquer avec nous par téléphone 418-789-2007**, ne vous présentez pas sans avoir de rendez-vous SVP.

Afin de désengorger les hôpitaux, pour la période de pandémie, la Coop Santé fera des consultations si elles sont **urgentes et essentielles**. De façon exceptionnelle, pour mieux répondre à vos besoins, des rendez-vous téléphoniques pour consultation pourront être mis en place dans certaines situations, si vous êtes un patient de la Coop, afin d'**éviter le contact physique**.

- Si vous vous présentez à un rendez-vous, venez seul sauf si vous avez besoin d'un accompagnateur.
- Les enfants ne doivent pas accompagner leurs parents, à moins qu'ils n'aient eux-mêmes un rendez-vous.

**N'oubliez pas que les meilleures mesures de prévention des infections demeurent : se laver les mains souvent, tousser dans le coude, jeter vos mouchoirs, garder une distance sociale de 2 mètres (autour de 7 pieds), rester à la maison etc.**

L'équipe de la Coop demeure disponible pour répondre à vos questions et vos demandes au 418-789-2007

Nous sollicitons votre collaboration.

Si vous avez de la **toux et/ou de la fièvre et/ou difficultés respiratoires**

**Ne vous présentez pas à votre Coop Santé.**

Téléphonez au **1 877 644-4545** pour obtenir des conseils

# LA PRÉVENTION DES INFECTIONS :

Une responsabilité collective



Mise en œuvre des protocoles  
en milieux de soins



Tousssez dans votre coude



Jetez vos mouchoirs



Lavez vos mains

Adoption des mesures d'hygiène reconnues

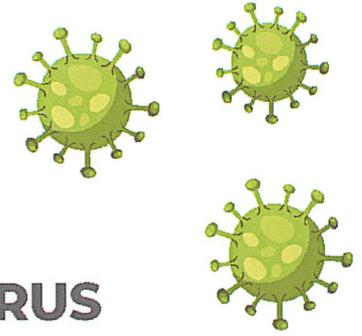
[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Votre  gouvernement

Québec 



# Soyons des voisins solidaires



## POUR FAIRE FACE AU CORONAVIRUS

Dans le contexte de la **COVID-19**, d'inspirantes initiatives citoyennes améliorent la condition d'individus et de la collectivité.

Dans cet esprit, poursuivons et multiplions les gestes d'entraide et de bienveillance qui peuvent faire une différence.

**Chaque geste, petit ou grand, compte pour devenir un meilleur voisin.**

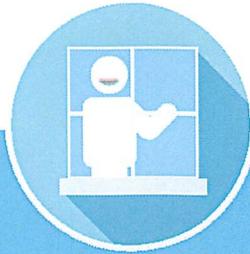


**Vous êtes considéré comme une personne à risque en raison de votre état de santé ou pour autrui?**

### RESTEZ CHEZ VOUS!

Suivez les consignes gouvernementales et celles de votre municipalité.

Malgré le confinement, vous pourriez en profiter pour communiquer par téléphone ou vidéoconférence avec des personnes susceptibles de souffrir d'isolement.

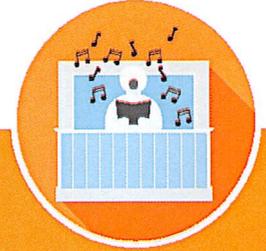


**Besoin de sortir?  
GARDEZ VOS DISTANCES!**

Mais rien ne vous empêche de discuter, de saluer ou de sourire par la fenêtre!

Portez une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ou en quarantaine.

Tentez de les approcher et de connaître leurs besoins par un mot dans leur boîte aux lettres ou sur leur porte. Peut-être ont-ils besoin de denrées ou de médicaments? Et qui sait? Vous aurez peut-être le privilège de promener un chien!



**Si vous êtes LIBRE ET EN SANTÉ,** contactez les organismes communautaires, visitez le site [onjasetu.ca](http://onjasetu.ca) ou [jebenevole.ca](http://jebenevole.ca), et proposez de faire du bénévolat.

**Vous êtes du type « voisin rassembleur » et créatif?**

Créez un groupe d'entraide sur une plateforme numérique pour échanger des services entre personnes à proximité.

Organisez une chorale sur votre balcon pour célébrer l'anniversaire des membres de votre famille avec vos voisins.

Mettez vos talents et vos idées folles à profit! Ils feront sourire!

Demeurez à l'écoute de vos possibilités et de celles de vos voisins. Ne soyez pas intrusif et gardez-vous du temps pour vous.

Par vos actions, vous remarquerez que la solidarité du voisinage peut faire des miracles pour votre environnement.

Un sentiment d'accomplissement et de fierté vous envahira. Il sera gratifiant!

**Enfin, n'oubliez pas que les virus disparaissent, mais le bon voisinage demeure.**

Partagez vos exploits sur les pages Facebook [@voisinssolidairesQc](https://www.facebook.com/voisinssolidairesQc) et [@Carrefourmunicipal](https://www.facebook.com/Carrefourmunicipal) avec le mot-clic [#Tousensemble](https://www.facebook.com/voisinssolidairesQc)

En savoir plus : [voisinssolidaires.ca](http://voisinssolidaires.ca)



**CARREFOUR  
ACTION MUNICIPALE  
ET FAMILLE**



EN COLLABORATION AVEC



LES CHOUX GRAS  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ  
Centre d'innovation  
et de régénération  
en permaculture



ATELIER GRATUIT EN LIGNE :

# TOUT SAVOIR SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE



SÉANCE POUR SAINT-PHILÉMON\*



JEUDI 21 MAI 2020, 19H00



SUR LA PLATEFORME ZOOM



90 MINUTES

*\*atelier ouvert à tous les citoyens de Bellechasse*

POUR VOUS INSCRIRE ET OBTENIR VOTRE LIEN ZOOM:



FORMATION@LESCHOUXGRAS.COM



418.982.0640

VOUS ÊTES PRÊT À VOUS LANCER ?

DES ENSEMBLES DE COMPOSTAGE SONT  
DISPONIBLES EN QUANTITÉS LIMITÉES.  
CONTACTEZ VOTRE MUNICIPALITÉ POUR  
TOUS LES DÉTAILS!



Pour répondre aux besoins des personnes dans Bellechasse, le réseau communautaire et de l'économie sociale c'est ...

### ...aide et accompagnement

Organisation		Pour qui ?	Moyens et activités
CALACS Rive-Sud (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)	835-8342	Victimes d'agressions à caractère sexuel	Intervention individuelle et de groupe - Défense de droit - Prévention - Formation
Accueil-Sérénité	883-2121	Personnes atteintes de cancer	Prévention - Suivi individuel - Groupe de soutien - Accompagnement fin de vie et soins palliatifs
Association de défense des droits sociaux (ADDS) de la Rive-Sud	838-4774	Personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté	Défense individuelle et collective des droits - Éducation populaire
Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches	387-7379	Personnes atteintes et leur entourage	Groupe d'entraide - Sensibilisation - Référencement
Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière (CAB-BLL)	838-4094	Bénévoles et personnes vulnérables	Soutien aux bénévoles, prévention détresse psychologique (Tél-Écoute), Info-référence (211)
Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes - Chaudière-Appalaches (CAAP)	1 888 841-8414	Clientèle du réseau de la santé et services sociaux et des résidences pour aînés	Accompagnement pour formuler une plainte
Centre Ex-Equo	390-1900	Violence conjugale ou autre	Atelier - Mesures judiciaires - Prévention
Centre-Femmes de Bellechasse	883-3633	Amélioration de la condition féminine	Ateliers - Groupes de partage - Reprendre du pouvoir sur sa vie
Frigos Pleins	883-1399	Sécurité alimentaire	Aide alimentaire - Ateliers de cuisine - Éducation populaire
Partage au masculin	228-7682	Condition masculine	Accueil - Groupe d'entraide - Suivi individuel et collectif
Regroupement des proches aidants de Bellechasse	883-1587 #4	Proches aidants de tout âge	Suivi individuel - Groupe d'entraide - Sensibilisation - Répît

### ...santé mentale

Organisation		Pour qui ?	Moyens et activités
La Barre du Jour	887-7100	Personnes ayant un problème en santé mentale	Accueil - Groupe d'entraide - Ateliers - Accompagnement vers l'emploi, le bénévolat, les études
Le Contrevent	835-1967	Pour les proches (famille, amis) des personnes ayant des problèmes en santé mentale	Accueil - Référence - Groupe d'entraide - Sensibilisation
L'A-Droit Chaudière-Appalaches	837-1113	Personnes ayant un problème en santé mentale	Défense de droits - Éducation populaire - Représentation

### ...personnes handicapées

Organisation		Pour qui ?	Moyens et activités
Association des personnes handicapées de Bellechasse (APHB)	982-3328	Personnes handicapées (physique, intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme, traumatisme craniocérébral) et leurs proches	Accueil - Référence - Répît - Occupationnel - Loisir - Rencontres de groupe - Défense de droits
La Maison du Tournant	625-4700	Personnes handicapées (physique ou intellectuelle)	Maison de répît de court et moyen séjour (enfant - ado-adulte)

### ...soutien à domicile

Organisation		Pour qui ?	Moyens et activités
Coopérative de services Rive-Sud	838-4019	Personnes de tout âge, en perte d'autonomie ou handicapées, la population en général	Services à domicile d'entretien ménager, hygiène, préparation de repas - Répit
Centre de vie de Bellechasse	883-4058	Soutien aux aînés	Activités de stimulation (physique, intellectuelle) - Contrer l'isolement social
Entraide Solidarité Bellechasse	883-3699	Personnes en perte d'autonomie et aînés	Popote roulante - Transport accompagnement bénévole - Viactive - Visites d'amitié - Travailleur de milieu

### ...logement social

Organisation		Pour qui ?	Moyens et activités
GRT Nouvel Habitat	833-6652	Familles, personnes âgées en perte d'autonomie, jeunes en difficulté et plus	Promouvoir le développement de logements communautaires
Les Habitations adaptées de Bellechasse	883-1300	Adultes handicapés physiques ou intellectuels	Logements adaptés avec services
Résidence Charles Couillard	887-6455	Personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie importante	Studios et chambres adaptés avec services

### ...jeunesse et famille

Organisation		Pour qui ?	Moyens et activités
Action Jeunesse Côte-Sud	789-1370	Jeunes contrevenants 12-17 ans - Victimes d'actes criminels - Jeunes 5-17 ans via activité prévention	Mesures de réparation envers les victimes et la communauté - Mesures de développement des habiletés sociales - Activités de prévention
Maison de la Famille de Bellechasse	883-3101	Toutes les familles, futurs parents, grands-parents et personnes seules	Périnatalité - Aide/support - Habiletés parentales - Clinique d'impôts - Dons et prêts de matériels
Maison des jeunes de Saint-Raphaël	243-3457	Ados 12 à 17 ans	Activités éducatives - Lieux de rencontre - Prévention

### ...éducation et emploi

Organisation		Pour qui ?	Moyens et activités
Alpha Bellechasse	885-1587	Personnes ayant un faible niveau d'alphabétisation, personnes immigrées	Écriture, lecture, calcul de base - Aide aux devoirs - Initiation à l'informatique - Accueil et intégration
Carrefour -employabilité-Travail de rue	887-7117	16 ans et +	Employabilité - Orientation - Projet jeunesse - Accompagnement individualisé
Les Plateaux d'insertion de Bellechasse de la CDC Bellechasse	883-1587 #204	Adultes éloignés du marché du travail	Accompagnement psychosocial - Formation - Stages

### ...culture et développement durable

Organisation		Pour qui ?	Moyens et activités
La Maison de la Culture de Bellechasse	789-2588	Toute la population	Spectacle - Cinéma - Cours - Centre de diffusion d'art
La Mauve - Coopérative de solidarité en développement durable de Bellechasse	884-2888	Coopérative de producteurs	Achat local - Éducation populaire Alimentation saine - Circuit court
Ressourcerie Bellechasse	642-5627	Récupération et revalorisation	Vente meubles, articles de maison et vêtements - Intégration en emploi



**NOUVEAU!**  
SERVICE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION  
DES PERSONNES IMMIGRANTES À  
SAINT-DAMIEN DE BUCKLAND.

- Vous avez besoin d'aide dans vos démarches en immigration!
- Vous cherchez un logement ou un emploi!
- Vous avez des problèmes et vous ne savez pas comment les régler?

**Venez nous voir et nous tenterons de vous aider!  
Avec plaisir!**



**MADAME PAULE GENEST EST LA NOUVELLE AGENTE  
DE LIAISON POUR CE BUREAU.**

**HORAIRE: LUNDI: 12H À 20H  
MARDI, MERCREDI ET JEUDI: 8H30 À 17H**

**COORDONNÉES: 51, ROUTE SAINT-GÉRARD  
SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND  
QUÉBEC, G0R 2Y0**

**TÉLÉPHONE: (418) 789-2762 OU 1 844 789-2762**

**Les organismes  
communautaires de  
Bellechasse,**

***Toujours présents pour  
vous!***



En ce temps de confinement et d'arrêt de plusieurs activités, il est bon de savoir que vous pouvez quand même compter sur tout un réseau d'organismes communautaires dans Bellechasse.

La structure démocratique de ces organismes fait en sorte qu'ils sont en lien avec de nombreux citoyens, leurs bénévoles ou leur clientèle. Les canaux de communication habituels (téléphone, courriel, poste, Facebook...) leur permettent de garder contact avec leurs membres et s'assurer de leur bien-être. Parmi eux se trouvent, entre autres, des personnes fragilisées par la situation que nous vivons tous, que ce soit des aînés, des adultes, des familles, des jeunes, des travailleurs, des personnes immigrées.

Sachez aussi que ces organismes sont là **pour toute la population** de Bellechasse; encore plus dans les circonstances actuelles, nul besoin d'être connu de leur part ou d'être membre d'un organisme pour s'adresser à eux. Bien sûr il faut faire différemment pour répondre aux besoins, et les priorités sont l'approvisionnement alimentaire et la sécurité des gens. Mais l'accueil, l'écoute et l'accompagnement dans ce que vous vivez sont des baumes importants.

La Corporation de développement communautaire (CDC) Bellechasse tient à souligner l'incroyable solidarité qui se dégage et à remercier tous ces gens dans Bellechasse qui s'impliquent au service de leurs concitoyens.

**Chapeau !** Aux travailleurs et aux bénévoles des organismes qui assurent une présence et des contacts avec des milliers de Bellechassois !

**Chapeau !** Particulièrement aux travailleurs et aux bénévoles des organismes Frigos Pleins et Entraide Solidarité Bellechasse chez qui s'activent quotidiennement pour répondre aux besoins alimentaires !

**Chapeau !** Spécialement aux nombreux bénévoles de Bellechasse qui ont répondu à l'appel de s'inscrire à [www.jebenevole.ca](http://www.jebenevole.ca), avec qui nous prenons contact pour les jumeler aux besoins exprimés, selon les municipalités.

**Chapeau !** Également aux gens des épiceries, des commerces, des services de transport essentiels, qui tout autant, adaptent leur façon de répondre aux besoins de la population !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous,

Guylaine Aubin, directrice CDC Bellechasse,  
418 883-1587 #202, ou [cdcbellechasse@globetrotter.net](mailto:cdcbellechasse@globetrotter.net), ou visitez le [www.cdcbellechasse.com](http://www.cdcbellechasse.com)



## Bilan fort positif - Accès-Loisirs dans Bellechasse

Sous la coordination de la *CDC Bellechasse*, le comité organisateur de ce nouveau service à la population dresse un bilan fort positif de cette première année de déploiement du programme Accès-Loisirs sur notre territoire. Plus précisément, les inscriptions tenues à l'automne dernier ont permis à 19 citoyens de bénéficier d'une place de loisir sportif, culturel ou de plein air, tandis que celles tenues à l'hiver, ont profité à 23 personnes.

Ce sont des citoyens de tous âges, en provenance de sept municipalités de Bellechasse (Saint-Anselme, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Henri, Saint-Malachie et Saint-Raphaël) qui ont trouvé réponse à leur besoin d'activité et de socialisation.

En concertation avec les acteurs du milieu, *Accès-Loisirs* rend accessible gratuitement le loisir aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de revenu modeste.

L'offre d'*Accès-Loisirs Bellechasse* est rendue possible grâce à la collaboration de nombreux partenaires, nous tenons à souligner leur contribution grandement appréciée :

### Les organismes responsables des inscriptions:

Les *Frigos Pleins*, *La Barre du Jour*, *Alpha Bellechasse*, *l'Association des personnes handicapées de Bellechasse*, *le Regroupement des proches aidants de Bellechasse* et la *CDC Bellechasse*.

### Des places offertes gratuitement par :

Les municipalités de *Saint-Anselme*, *Saint-Charles*, *Saint-Damien*, *Saint-Henri*, *Saint-Raphaël*, les *Cours de Jouvence*, la *Corporation Loisirs & Sports Sainte-Claire*, le *Parc régional Massif du Sud*, ainsi que la *Maison de la Culture de Bellechasse*.

### Tous les collaborateurs diffuseurs :

La *MRC de Bellechasse* et les municipalités par les publications dans le journal local ou sur leur babillard électronique et Facebook; les intervenants des organismes communautaires et du *C/SSS Chaudière-Appalaches* pour la diffusion à la population.

Un gros merci à vous tous pour cette belle réalisation collective !

**Prochaines inscriptions: début septembre 2020**

Pour informations :

Ariane Goupil, agente de développement

*CDC Bellechasse*

418 883-1587, poste 205 ou [cdc.agent@globetrotter.net](mailto:cdc.agent@globetrotter.net)



## Les primes d'assurance automobile et la COVID-19

**Saviez-vous que la plupart des assureurs offrent une réduction ou une remise de prime d'assurance automobile en lien avec le confinement?**

Confinement oblige, l'utilisation de l'automobile se trouve, pour la plupart des gens, réduite aux déplacements essentiels. Comme vos habitudes de conduite ont changé, diminuant ainsi la circulation automobile, les risques de sinistres se trouvent aussi réduits. La plupart des assureurs offrent donc une réduction ou une remise de prime d'assurance automobile. Certains d'entre eux l'appliquent d'emblée à tous leurs clients en assurance automobile, sans que ceux-ci aient besoin de les contacter pour en bénéficier. Pour les autres, vous devez contacter votre courtier ou un agent de l'assureur, par téléphone ou en remplissant un formulaire en ligne.

### **Intact et Belairdirect (réduction applicable jusqu'au 30 juin inclusivement):**

- Tous les clients possédant une police d'assurance automobile ont droit à une réduction de prime de 15 % en moyenne.
- Les clients doivent contacter leur représentant ou [remplir un formulaire en ligne](#) pour se prévaloir de la réduction.

### **Desjardins (réduction applicable pour trois mois)**

- Les clients qui souhaitent s'en prévaloir doivent en [faire la demande sur le site web de Desjardins](#) assurances générales d'ici le 31 mai;
- La remise est proportionnelle au kilométrage annuel déclaré sur la police d'assurance.

### **La Capitale (réduction applicable depuis le 1<sup>er</sup> avril pour la durée du confinement)**

- La remise de 20% de la prime payée est appliquée automatiquement, sans avoir à contacter l'assureur.

### **iA (réduction applicable depuis le 1<sup>er</sup> avril pour deux mois, réévaluer selon les annonces gouvernementales)**

- La remise de 20% de la prime payée est appliquée automatiquement, sans avoir à contacter l'assureur.

### **SSQ (réduction applicable depuis le 1<sup>er</sup> avril pour la durée du confinement)**

- La remise de 20% de la prime payée est appliquée automatiquement, sans avoir à contacter l'assureur.

### **Promutuel (remise applicable pour trois mois)**

- Tous les clients possédant une police d'assurance automobile ont droit à une remise sur leur prime, qui sera calculée en fonction de la réduction de l'utilisation du véhicule;
- Les clients voulant en bénéficier doivent remplir un [formulaire sur le site web de Promutuel](#) avant le 31 mai. Il leur est possible de donner le montant de leur remise à un organisme caritatif choisi par leur société mutuelle en le précisant sur leur formulaire.

**L'Unique (réduction applicable depuis le 1<sup>er</sup> avril pour la durée du confinement)**

- La remise de 20% de la prime payée est appliquée automatiquement, sans avoir à contacter l'assureur.

**TD Assurance (ajustements en vigueur jusqu'au 16 juillet 2020):**

- Les clients dont les habitudes d'utilisation ont changé ont droit à un ajustement temporaire de leur prime;
- Les clients doivent contacter l'assureur pour discuter des options;

**Aviva Canada:**

- Les clients qui ont complètement cessé de conduire ont droit à une réduction de leur prime d'assurance automobile de 75 % avec l'ajout d'un avenant à leur police; ceux qui doivent toujours utiliser leur véhicule, mais moins souvent, ont droit à une remise allant jusqu'à 15 %;
- Les clients doivent contacter leur représentant pour discuter de l'utilisation de leur véhicule et déterminer la réduction à laquelle ils ont droit.

**Allstate:**

- Tous les clients possédant une police d'assurance automobile ont droit à une remise équivalant à 25 % d'une seule mensualité. Ils recevront un chèque à cet effet au mois de mai;
- La remise est appliquée automatiquement, sans avoir à contacter l'assureur.

**RSA (réduction applicable jusqu'au 30 juin 2020 et réévaluation si nécessaire)**

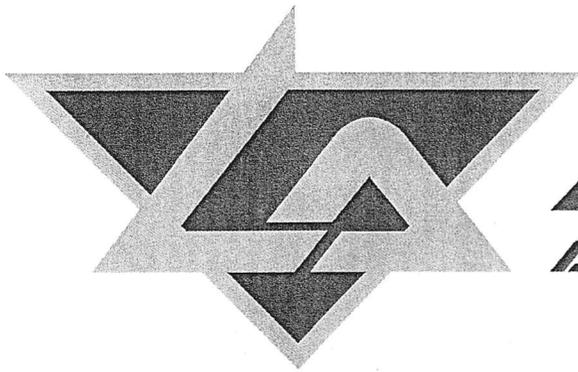
- Les clients possédant une assurance automobile, dont les finances subissent les impacts de crise liée à la COVID-19 et qui ont réduit l'utilisation de leur véhicule dans les circonstances peuvent obtenir une réduction de leur prime en fonction de leur situation;
- Les clients doivent contacter leur représentant pour en bénéficier;

Bon nombre de ces assureurs offrent des assouplissements supplémentaires, en proposant notamment le report de paiement et en éliminant les frais pour retards de paiement. Pour vous en prévaloir, contactez votre assureur ou votre représentant.

Source : [Protégez-vous.ca](http://Protégez-vous.ca)



La **Table Action Solidarité** regroupe les organisations suivantes : *Alpha Bellechasse, Association des Personnes handicapées de Bellechasse, Centre-Femmes de Bellechasse, Partage Bellechasse, Centre local d'emploi (CLE), CISSS de Chaudière-Appalaches, Corporation de Développement communautaire, Entraide Solidarité Bellechasse, Frigos Pleins, La Barre du Jour, MRC de Bellechasse, Travail de Rue Bellechasse, Ressourcerie Bellechasse.*



**LAPOINTE**  
**AUTO • MONTMAGNY**

C'est une équipe d'experts pour répondre à tous vos besoins automobiles. N'hésitez pas à nous appeler pour prendre un rendez-vous, il nous fera plaisir de vous répondre et de vous offrir un service à la hauteur de vos attentes.

**Nous offrons le service de valet et une voiture de courtoisie au besoin.**

Martin Godbout  
 Propriétaire

**Horaires Services**

Lundi au Vendredi  
 8 h à 17 h

**Horaires Ventes**

Lundi au Jeudi  
 8 h à 21 h  
 Vendredi  
 8 h à 18 h

160, boulevard Taché Ouest Montmagny (Québec) G5V 3A5

Tel : 418-248-8899 ou 1-800-343-8899

Télec : 418 248-7495

Site internet : [www.lapointeauto.com](http://www.lapointeauto.com)

Émail : [info@lapointeauto.com](mailto:info@lapointeauto.com)



**Banque  
 alimentaire**

- Service d'aide alimentaire
- Ateliers de cuisine pour tous
- Insertion socioprofessionnelle
- Paniers de Noël ...

197 rue Principale  
 Saint-Lazare 418 883 1399  
 ou 1 866 883 1399

[www.frigospleins.com](http://www.frigospleins.com)

[frigosplesins@globetrotter.net](mailto:frigosplesins@globetrotter.net)

**ENTRAIDE SOLIDARITÉ BELLECHASSE**

Besoin de bénévoles

- Transport
- Papote roulante
- Visite d'amitié
- Viactive

*Je m'implique* **A+**



418-883-3699

[www.entraidesolidarite.com](http://www.entraidesolidarite.com)

restaurant



**CHARLES**

MARC PICARD, propriétaire

Déjeuners - Spécial du jour  
 Table d'hôte la fin de semaine  
 Pizza - Licencé

1445, rue Principale  
 Saint-Philémon (Québec) G0R 4A0

418 469.2729

**ROY & ROULEAU**  
 MAISON FUNÉRAIRE  
 LACHANCE SIGNATURE

PRÉARRANGEMENTS | MONUMENTS | CARTES FUNÉRAIRES

ARMAGH 418 466-2073	SAINTE-CLAIRE 418 883-3715	SAINTE-DAMIEN 418 789-2143
------------------------	-------------------------------	-------------------------------

**Tel-Écoute** DU LITTORAL  
 Ligne d'écoute téléphonique.  
 Confidentiel.

**APPELLE-MOI** Pour te libérer un peu

418 838-4095	Lévis et environs
1 877 559-4095	Sans frais

**L'Oasis**

Résidence pour personnes âgées  
 autonomes et en perte d'autonomie

Un milieu de vie paisible, sécuritaire  
 et respectueux de vos besoins

Tél.: **418 789-3147**  
 Téléc.: 418 789-3116

65, rue St-Gérard  
 St-Damien de Bellechasse GOR 2Y0  
 oasis.st-damien@globetrotter.net

Possibilité  
 d'aide financière

**Johanne Cloutier**  
 NOTAIRE

263, 4<sup>e</sup> avenue, Saint-Paul-de-Montminy GOR 3Y0  
 T 418.469.2143 | jcloutier@notarius.net

Siège: Saint-Gervais 418 887-6511 / 1 800 463-1911  
 Téléc.: 418 887-6186

Bureaux de service: Lévis 418 838-9327 | L'Isle-Verte 418 898-2311  
 Rivière-du-Loup 418 862-8787 | Saint-Damien 418 789-3400  
 Sainte-Justine 418 383-5422 | Saint-Michel 418 834-2709  
 Saint-Raphaël 418 243-3156 | Trois-Pistoles 418 851-4242

**PROMUTUEL**  
 ASSURANCE

PROMUTUELASSURANCE.CA

**Garage Michel Labrecque enr.**  
**Mécanique en tout genre**

- Mécanique générale • Moto, VTT, Moto-neige
- Tracteur à gazon • Scie mécanique, taille bordure • Etc...

AFFILIER À **PNEUSELECT**

Vente de pneus, poses et balancer • Antirouille  
**Bienvenue à tous!**  
 617, rang St-Alexis  
 St-Philémon GOR 4A0 **418-469-3684**

**DEPANNEUR YVAN LAFLAMME ENR.**  
 1280, PRINCIPALE  
 ST-PHILÉMON, GOR 4A0  
 TÉL. : 469-2825

**GASOLINE - DIESEL - HUILE À MOTEUR**  
**EPICERIE - BOUTIQUE CADEAU - VALIDEUSE LOTO-QUÉBEC**  
**LOCATION FILM VIDÉO - DVD - BIÈRES - AGENCE SAQ**

**SAQ**  
 Services et produits pétroliers depuis 1902

**LOTO QUÉBEC**

**OUVERTS 7 JOURS :**  
 Lundi, mardi, mercredi, jeudi : ---7h30 à 22h00  
 Vendredi, samedi : -----7h30 à 23h00  
 Dimanche : -----8h00 à 22h00



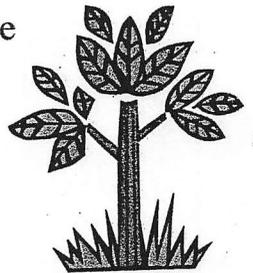
1203 RUE PRINCIPALE, ST-PHILÉMON

418-469-2233

À compter du 21 mai nous serons ouverts de 8 h. à 20 h.

les jeudi et vendredi.

Les vivaces, arbustes et arbres ainsi que les fleurs annuelles et les plants de légumes seront disponibles bientôt. Surveillez la date sur **notre page Facebook.**



Lundi le 18 mai Fêtes des Patriotes nous serons ouverts de 8 h. à 16 h.  
Bienvenue à tous.

La location de mélangeur à ciment, laveuse à tapis, fendeuse à bois et autres sont disponibles sur réservation.

**Le Carrefour**  
Employabilité • Travail de rue

**SERVICES GRATUITS**  
16 À 99 ANS  
EMPLOI ET ORIENTATION

Recherche d'emploi  
Réorientation de carrière  
Retour aux études  
etc.

Deux endroits pour vous servir!

- Saint-Gervais
- Saint-Anselme

CONTACTEZ JULIE  
Membre de l'ordre des  
conseillers/ères en orientation  
du Québec  
jibernier@eastmoncarrefour.com  
418 887-7117 poste 107

**Linda Labrie**  
Technicienne en Soins et Hygiène de Pieds  
Soins des ongles, cors, corne, durillon et  
mycose  
Service à Domicile

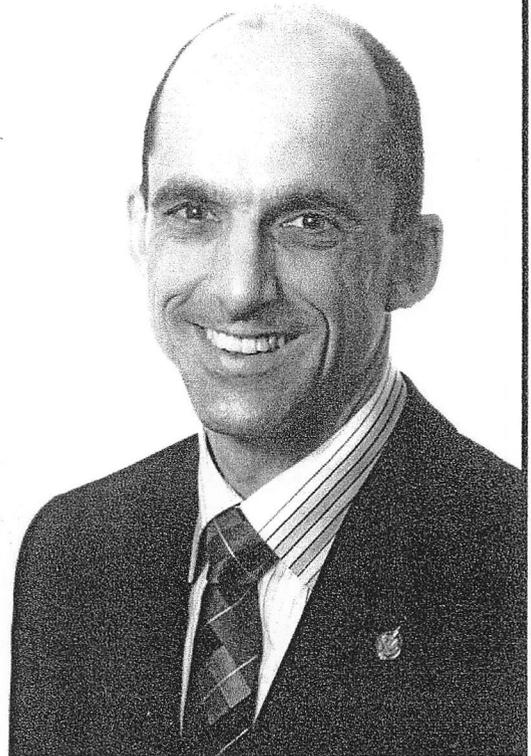
Tél. : 418 789 3379  
Cell : 418 271 6979  
Membre ANO (Reçu pour assurance et impôt)  
Certificats- cadeaux disponibles

Parc régional du  
**MASSIF  
DU SUD**  
Bellechasse-Etchemins

En action  
pour les gens de chez nous!

# Steven Blaney

Député fédéral de Lévis-Bellechasse



[www.stevenblaney.ca](http://www.stevenblaney.ca)  
[blanes@parl.gc.ca](mailto:blanes@parl.gc.ca)

115, route Kennedy  
Lévis (Québec) G6V 6C8  
**418 830.0500** • 1 877 630.0500

# ROY

AVOCATS - FISCALISTES S.A.

Me Michel Roy LL.L., MBA, LL.M. fisc  
Avocat-fiscaliste

- Contestation de cotisations en impôts, taxes, retenues à la source
- Fiscalité agricole
- Transfert d'entreprises commerciales et agricoles
- Planification fiscale
- Réorganisation corporative
- Fiducies de protection d'actifs et familiales
- Droit de la construction
- Litiges civils

5, Place du Commerce, bureau 210, Brossard, Qc, J4W 3E7  
Portable: (514) 949-2434 Fax: (450) 466-7027  
[roy@royaf.ca](mailto:roy@royaf.ca)

## RENÉ PLANTE

GABY ROY, propriétaire

### COUVRE-PLANCHERS

26, Commerciale  
Saint-Damien  
G0R 2Y0

Tél.: (418) 789-2918

TAPIS • PRÉLARTS

Plancher • flottant

Plancher de bois franc

CÉRAMIQUE • STORES

ESTIMATION GRATUITE

NO : RBQ : 8107-6960-19

SERVICE DE POSE

+

PROFESSIONNEL



# Castorica 2003 Inc.

Excavation et Transport de pierre,  
gravier, sable, terre, sel, bloc de ciment etc.



330 Route du Massif, Saint-Philémon, G0R 4A0

Tél : (418) 469-2933

Cell Paul : (581) 986-9955

Cell Alexis: (581) 305-2932



## GARAGE

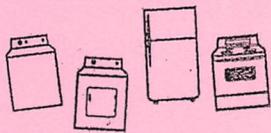
*Fred*  
**Langevin**

MÉCANIQUE GÉNÉRAL  
SPÉCIALITÉ: FREINS | SUSPENSION | ÉLECTRONIQUE  
POSE ET VENTE DE PNEU

### 418 469-2876

Mécaniciens: Frédéric et Gabriel Langevin  
Au service: Isabelle Collin

992, route 216, Saint-Philémon, QC G0R 4A0



Électroménagers  
**Roger Therrien enr.**

Vente et achat d'appareils usagés Tél. : (418) 469-3087  
Service à domicile Cell. : (581) 983-3768

1226, rue Principale  
St-Philémon (Québec) Téléc. (418) 469-2569

G0R 4A0 electrorogertherrien@outlook.com

SCIERIE MOBILE  
**Samy-Tech**

La qualité et la rapidité  
de Wood-Mizer



Samuel Roy  
Tél.: 418-243-3852  
Jean Yvon Roy  
Tél.: 418-941-1377

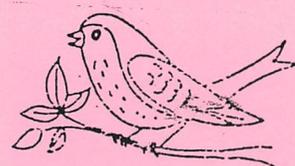
# AMD

## ARMOIRES MULTI-DÉCORS ENR.

Armoires de cuisine, Vanités de salle de bain,  
910, Taché Est, St-Philémon Meubles sur mesure, Planchers de bois franc  
G0R 4A0 469-3567 Michel Roy, prop. Résidentielle et commerciale

Un crocodile rencontre un chien :

- Salut sac à puces !
- Salut sac à mains !



# MAI

2020

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
10 <i>Bonne fête des mères !</i>	11 	12	13 ÉCOCENTRE 14H À 17H	14	15	16 ÉCOCENTRE 9H À 12H
17	18 BAC VERT  Fête de la Reine Bureau fermé	19	20 ÉCOCENTRE 14H À 17H	21 ATELIER DE COMPOSTAGE EN LIGNE 19H00	22	23 ÉCOCENTRE 9H À 12H
24	25 	26	27 ÉCOCENTRE 14H À 17H	28	29	30 ÉCOCENTRE 9H À 12H

# JUIN

2020

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1 BAC VERT  Séance du conseil 20h00	2	3 ÉCOCENTRE 14H À 17H	4	5	6 ÉCOCENTRE 9H À 12H
7	8 	9	10 ÉCOCENTRE 14H À 17H	11	12	13 ÉCOCENTRE 9H À 12H
14	15 BAC VERT	16	17 ÉCOCENTRE 14H À 17H	18	19	20 ÉCOCENTRE 9H À 12H
21	22 	23	24 Fête Nationale du Québec     Bureau fermé	25	26	27 ÉCOCENTRE 9H À 12H
28	29 BAC VERT	30				